



**2024 SNOW BIKE
WORLD CHAMPIONSHIPS**



CHÂTEL PORTES DU SOLEIL
FRANCE HAUTE SAVOIE



2024

GUIDE TECHNIQUE



Contents

1. INTRODUCTION.....	3
2. PROGRAMME.....	3
3. CATEGORIES DES COUREURS.....	3
4. SELECTION DES PARTICIPANTS.....	3
5. QUOTAS DE PARTICIPATION PAR NATION.....	3
6. INSCRIPTION DES COUREURS.....	3
6.1. INSCRIPTION EN LIGNE.....	3
6.2. CONFIRMATION DES PARTANTS SUR PLACE.....	4
7. ACCREDITATION DES PERSONNES DE LA DELEGATION (COUREURS INCLUS).....	4
7.1. DEMANDE D'ACCRÉDITATION.....	4
7.2. RETRAIT DES ACCRÉDITATIONS.....	5
8. ORDRE DE DEPART – PROCEDURES DE DEPART.....	5
8.1. ORDRE DE DÉPART.....	5
9. REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS.....	5
10. REGLEMENT.....	5
11. ÉQUIPEMENT.....	11
12. CEREMONIES PROTOCOLAIRES.....	12
13. BAREME DE PRIX.....	12
14. OFFICIELS.....	13
15. ADRESSES UTILES.....	13
16. PLAN DU SITE.....	13
17. PLAN DU PARCOURS.....	13

1. INTRODUCTION

Ce document résume les informations nécessaires aux fédérations nationales pour la participation de leurs coureurs aux Championnats du Monde de Snow Bike UCI 2024.

Principalement destiné aux directeurs sportifs, ce document se focalise sur les aspects sportifs des Championnats du Monde de Snow Bike UCI 2024. En cas de questions sur ce document, n'hésitez pas à contacter l'UCI.

2. PROGRAMME

Vendredi 9 février	Horaire à confirmer Horaire à confirmer	Confirmation des partants Réunion des Directeurs sportifs
Samedi 10 février	Horaire à confirmer Horaire à confirmer Horaire à confirmer	Reconnaissance Super G Super G Femmes Super G Hommes
Dimanche 11 février	Horaire à confirmer Horaire à confirmer	Reconnaissance Dual Slalom Dual Slalom

3. CATEGORIES DES COUREURS

En respect des articles 4.1.002 à 4.1.006 et 4.7.002, les compétitions sont ouvertes aux coureurs nés en :

EPREUVES SNO

Elites (Hommes & Femmes)

ANNÉE DE NAISSANCE

2007 et plus âgé (17 ans et plus)

4. SELECTION DES PARTICIPANTS

9.2.031 Les catégories pour lesquelles des titres de champion du monde seront attribués sont les suivantes :

SNO	Hommes Elite (17 ans et plus)
	Femmes Elite (17 ans et plus)

5. QUOTAS DE PARTICIPATION PAR NATION

Les quotas de participation par nation sont de 15 coureurs par genre.

L'enregistrement est valide pour le Super G et le Dual Slalom, ce qui signifie que chaque coureur doit participer aux deux événements.

6. INSCRIPTION DES COUREURS

6.1. INSCRIPTION EN LIGNE

Quand ?

Le système ouvrira le : jeudi 25 janvier 2024, 12 :00 CET
Le système fermera le : mercredi 31 janvier 2024, 12 :00 CET
Publication des listes des inscrits : jeudi 1 février 2024, 14 :00 CET

Comment ?

Sur le site internet UCI à l'endroit suivant :

- Lien : <https://regonline.uci.ch/>
- Accès: login et mot de passe personnels de chaque fédération nationale

Remarques

- Chaque fédération nationale doit respecter les quotas de participation par nation.
- L'hôtel des coureurs doit être enregistré sur le système lors de l'inscription en ligne.

6.2. CONFIRMATION DES PARTANTS SUR PLACE

Quand ?

À confirmer

Où?

À confirmer

Quoi ?

Toutes les fédérations nationales doivent se présenter au moment de la confirmation des partants afin d'assurer la participation de leurs coureurs. Le retrait de l'accréditation d'un coureur ne peut pas être considéré comme une confirmation de sa participation aux Championnats du Monde.

Remarques

- Un coureur déclaré inapte suite à un test sanguin hors norme ne peut être remplacé.
- Une blessure ou une maladie ne sera reconnue comme un cas de force majeure que si le coureur est déclaré incapable de prendre le départ par le médecin officiel de l'UCI.
- Lors de la confirmation des partants, les directeurs sportifs doivent présenter leur équipement national aux commissaires.
- 9.2.037 Les numéros de dossards doivent être retirés au moment indiqué dans le programme des championnats. Les licences et le passeport des coureurs doivent être soumis auprès du collège des commissaires. Les numéros de dossards pour les championnats seront par le Collège des commissaires à la réunion des chefs d'équipe tenue la veille de l'épreuve.
- 1.3.076 Les coureurs doivent veiller à ce que leur numéro d'identification soit toujours bien visible et lisible. Le numéro d'identification doit être bien fixé et ne peut être plié ou transformé.

7. ACCREDITATION DES PERSONNES DE LA DELEGATION (COUREURS INCLUS)

7.1. DEMANDE D'ACCRÉDITATION

Pour qui ?

L'UCI a décidé d'octroyer la responsabilité des accréditations au comité d'organisation local. Toutes les demandes doivent être dirigées vers celui-ci.

7.2. RETRAIT DES ACCRÉDITATIONS

Quand?

À confirmer

Où?

À confirmer

Remarques

- Le retrait de l'accréditation d'un coureur ne peut être considéré comme une confirmation de sa participation. Toutes les fédérations nationales - par un directeur sportif désigné uniquement - doivent se présenter au moment de la confirmation des coureurs pour s'assurer de la participation de leurs coureurs.

8. ORDRE DE DEPART – PROCEDURES DE DEPART

8.1. ORDRE DE DÉPART

L'ordre de départ des coureurs est établi par l'UCI et sera communiqué ultérieurement.

9. REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La réunion des directeurs sportifs se tiendra le vendredi 9 février.

10. REGLEMENT

Super G

Caractéristiques techniques

Dénivelés 200m – 400m

Les portes

Une porte de Super G comprend quatre piquets de slalom et deux banderoles.

On utilisera alternativement des banderoles rouges et bleues. Elles ont environ 75cm de largeur et environ 50cm de hauteur. Elles sont fixées aux piquets, le bord inférieur à environ 1 m de la neige, et sont attachées de façon à pouvoir s'arracher d'un piquet.

Les portes horizontales devront avoir une largeur de 6m au moins et de 8m au plus et les portes verticales une largeur de 8m au moins et de 12m au plus.

L'écart entre les piquets pivots de deux portes successives ne sera pas inférieur à 25m.

La piste

Caractéristiques générales de la piste

Si possible, le terrain doit être varié et ondulé. La largeur normale de la piste se situe aux environs de 30 m.

Traçage

Lors de la conception du tracé, les directives suivantes sont à observer:

Il est recommandé de placer les portes en exploitant avantageusement la configuration du terrain. Des combinaisons de portes ne sont admises qu'en nombre limité. Dans ce cas, l'écart entre les piquets tournants de virages successifs peut être inférieure à 25m, mais jamais moins de 15m

Le tracé d'un Super G doit comporter une alternance judicieuse de virages à grands et moyens rayons. Le concurrent doit pouvoir choisir librement sa trace. Il n'est pas permis de placer les portes d'un Super G uniquement dans la ligne de la plus forte pente.

Aux endroits où les piquets extérieurs doivent être enlevés par décision exceptionnelle du Collège des Commissaires, la seule banderole intérieure (pivot) compte comme porte.

Si la configuration du terrain le permet, des sauts peuvent être mis en place.

Départ

Départ à des intervalles d'au moins 40 secondes

Exécution de la compétition

Un Super G doit se dérouler en une seule manche.

Disqualifications (DSQ) / Abandons (DNF)

Les motifs de une disqualification sont les suivants:

- Ne pas franchir correctement une porte

Dual Slalom

L'épreuve de Dual Slalom est une compétition se disputant simultanément par deux ou plusieurs concurrents sur deux ou plusieurs pistes situées côte à côte et dont les tracés, la configuration du terrain, la préparation de la neige, doivent être rigoureusement identiques.

Caractéristiques techniques

Dénivelé minimal: 50m

Nombre de changements de direction minimum: 15

Longueur minimale de la piste de compétition: 160m

Sauts

Les sauts sont autorisés.

Choix et préparation de la piste

Choisir une piste suffisamment large pour deux parcours de préférence légèrement concave (permettant de voir le parcours en entier de n'importe quel point). Les variations de terrain devraient être les mêmes sur toute la longueur de la piste. Les tracés des parcours devraient avoir un profil similaire.

Sur toute la largeur de la piste de compétition, la neige doit être uniformément dure, semblable à la préparation d'un slalom, afin de pouvoir offrir des conditions de course identiques sur les deux parcours.

L'organisateur doit mettre à disposition des athlètes un moyen de transport rapide pour regagner le départ dans les délais les plus brefs possibles.

La piste de compétition doit être entièrement fermée. Il est recommandé de délimiter les endroits réservés aux entraîneurs, aux concurrents et aux techniciens.

Les Parcours

Chaque parcours est constitué d'une série de portes, chaque porte étant composée de deux piquets de slalom, reliés par une banderole de slalom géant, fixé de manière à pouvoir se déchirer ou se détacher. Les piquets et les banderoles sont rouges pour le parcours de gauche en descendant et bleus pour le parcours de droite. Le bas de la banderole doit être à environ 1 m au-dessus de la neige.

La même personne trace les deux parcours et s'assure qu'ils sont équivalents et parallèles. Il doit veiller à ce que les parcours soient fluides, qu'il y ait de la variété dans les virages et des de rythme.

Après la dernière porte, la séparation entre les deux parcours doit être marquée pour canaliser chaque compétiteur vers la partie médiane de son arrivée.

Distance entre les deux parcours

La distance entre deux portes parallèles correspondantes (de piquet-pivot rouge à piquet pivot bleu) ne doit pas être inférieure à 8m. La distance entre le centre des portes de départ doit être la même qu'entre les deux parcours.

Départ

Portes de départ

Deux portes de départ approuvées par l'UCI doivent être utilisées. Les portes doivent garantir la simultanéité des départs ou un décalage et doivent être connectées aux appareils de chronométrage. Le départ ne peut être donné qu'une fois que le jury a donné la permission de partir.

Commande de départ

Le starter s'assure que les concurrents sont prêts en demandant "Red course ready – Blue course ready - Attention" et active ensuite le signal de départ qui ouvre les portes de départ.

Si l'une des portes ou les deux ne s'ouvrent pas, le départ doit être donné à nouveau.

Arrivée

Les zones d'arrivée doivent être symétriques. La ligne d'arrivée doit être parallèle aux portes de départ.

La ligne d'arrivée est divisée en deux parties et marquée. Chacune d'entre elles doit avoir au moins 8 m de large.

Il est nécessaire de diviser visuellement l'arrivée pour que les concurrents restent dans leur propre zone après la ligne d'arrivée.

Chronométrage

En dual slalom, il est possible de mesurer soit la différence de temps (à l'arrivée), soit les temps de course individuels (du départ à l'arrivée). Si les temps de course sont enregistrés, la différence de temps doit être calculée à partir des temps de course (en 1/100e de seconde). Le collège des commissaires doit annoncer lors de la réunion des chefs d'équipe quelle méthode de chronométrage sera utilisée.

Exécution d'un Dual Slalom

Course de qualification

Tous les Dual Slaloms doivent faire l'objet d'une qualification pour tous les concurrents éligibles. L'ordre de départ de la qualification sera déterminé par l'UCI.

Les 32 concurrents les plus rapides à l'issue des qualifications se qualifieront pour le premier tour (tour de 32) des éliminatoires. En cas d'égalité pour la 32e place, le concurrent ayant le numéro de dossard le plus élevé se qualifie.

Manches éliminatoires

Chaque éliminatoire entre deux compétiteurs se compose de deux manches. Les concurrents changent de des temps de parcours pour la deuxième manche (Run-rerun).

Formation des paires

Les compétiteurs reçoivent les dossards numérotés de 1 à 32 selon leur classement de la course de qualification (rang 1 = dossard 1) et les conservent jusqu'à la fin de la compétition.

Seizième de finale

Dans les 16èmes de finale, seize séries de compétiteurs sont formées selon la liste du tableau général. Ordre de départ : suivant l'ordre de la liste des tableaux, de haut en bas. Toutes les séries effectuent successivement leur première manche, puis leur deuxième. Pour chaque paire, le compétiteur qui est listé en premier ou respectivement en tête de la paire, partira sur le parcours rouge pour la première manche. Pour la deuxième manche, les concurrents changent de parcours.

Les manches suivantes suivent la liste du tableau général de haut en bas.

Les 16 concurrents perdants sont classés en fonction du temps total de leur course et de la répétition du tour de 32, suivis par les concurrents sans temps total classés en fonction du temps de la course de qualification. (17e - 32e).

Les concurrents bénéficiant d'une exemption doivent prendre le départ.

Huitième de finale

Les seize compétiteurs qualifiés commencent selon la liste du tableau général dans les séries, de haut en bas.

Huit d'entre eux se qualifient pour les quarts de finale.

Les huit concurrents perdants sont classés en fonction du temps total de leur course et de la répétition des huitièmes de finale, suivis par les concurrents sans temps total classés en fonction du temps de la qualification. (9e - 16e).

Quarts de finale

Les huit concurrents qualifiés prennent le départ en fonction de la liste des tableaux dans les séries, de haut en bas.

Les quatre concurrents perdants sont classés en fonction du temps total de leur course et de la répétition des quarts de finale, suivis des concurrents sans temps total classés en fonction du temps de la qualification. (5ème - 8ème)

Demi-finales et finale

Les quatre concurrents qualifiés prennent le départ en fonction de la liste des tableaux dans les séries, de haut en bas.

Les perdants des demi-finales effectuent leur première manche avant que les finalistes n'effectuent leur première manche, puis les demi-finalistes effectuent leur deuxième manche et enfin les finalistes effectuent leur dernière manche.

Contrôle des manches

Le collègue des commissaires définit la manière de contrôler les manches.

Disqualifications (DSQ) / Abandons (DNF)

Les motifs de une disqualification sont les suivants:

- passer d'un tracé sur l'autre,
- gêner un adversaire accidentellement ou non
- Ne pas franchir correctement une porte
- Remonter en escalier

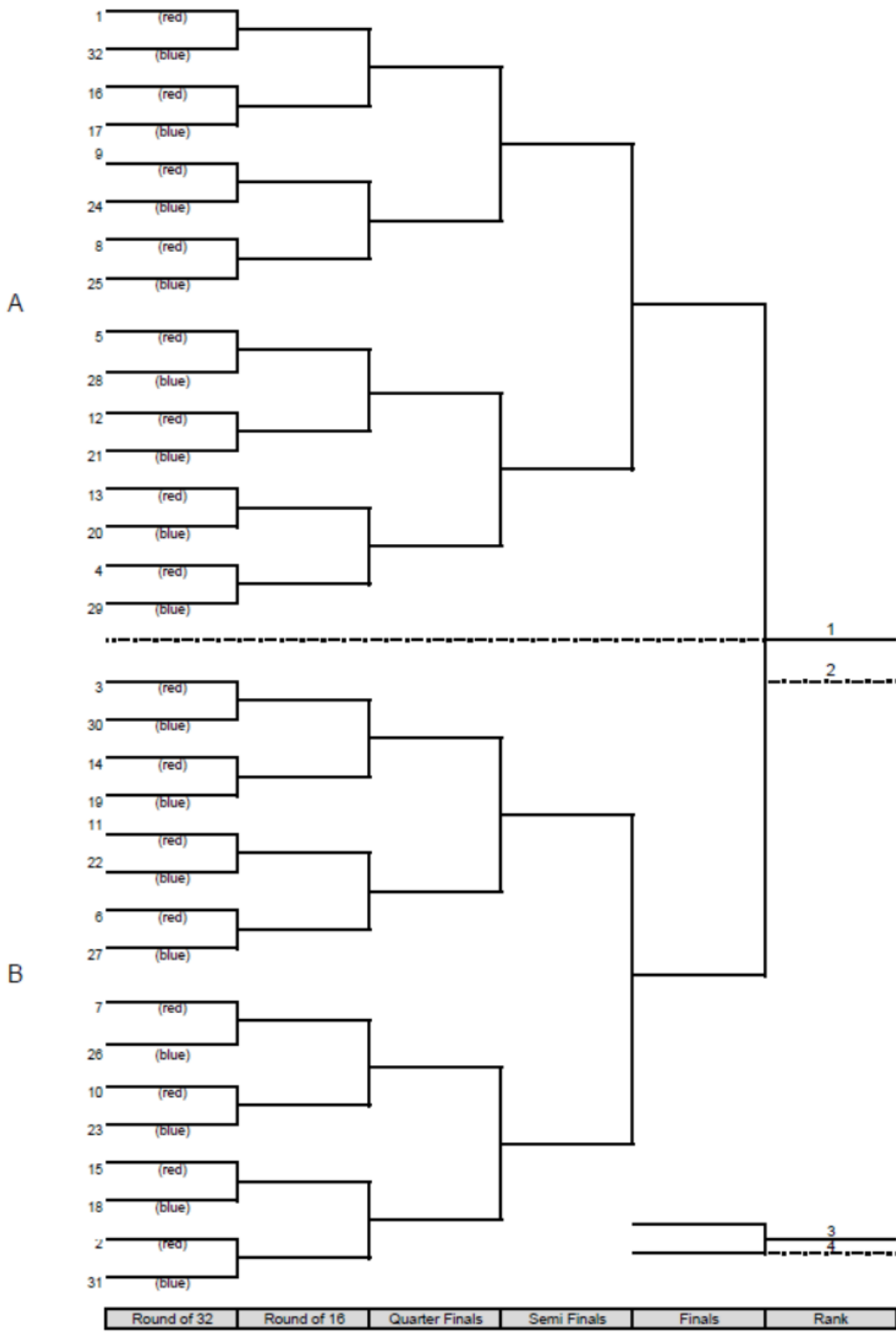
Temps de pénalité

Le temps de pénalité est de 0.50 sec. Dans tous les cas, la différence de temps pour le départ de la deuxième manche de chaque paire ne peut jamais être supérieure au temps de pénalité.

Le compétiteur qui est disqualifié en premier ou qui ne termine pas la première manche partira en seconde manche avec un temps de pénalité. Si les deux compétiteurs sont disqualifiés ou n'ont pas fini la première manche, le compétiteur ayant franchi le plus de portes avant disqualification ou abandon est le vainqueur de la première manche.

Si les deux concurrents ne terminent pas la deuxième manche, le résultat de la première manche compte. Si les deux concurrents étaient à égalité après la première manche, le vainqueur de la seconde manche ou le concurrent ayant franchi le plus de portes dans la seconde manche se qualifiera pour le tour suivant. Si un seul concurrent est disqualifié ou ne termine pas la seconde manche, il est éliminé. En cas d'égalité dans les deux manches, le participant avec le numéro de dossard le plus bas passe à la manche suivante. Si les deux concurrents sont à égalité après la deuxième manche, le concurrent qui remporte la deuxième manche se qualifie pour le tour suivant.

En cas d'égalité dans les deux manches, le compétiteur avec le numéro de dossard le plus bas se qualifiera pour le tour suivant. Si les deux participants sont à égalité après la deuxième manche, les concurrents seront classés à égalité (exæquo). Ils sont classés par numéro de départ décroissant



11.ÉQUIPEMENT

Les coureurs d'une même équipe nationale doivent porter des cuissards de course identiques lorsqu'ils courent sur la même épreuve, à l'exception d'un espace publicitaire à l'intérieur d'une bande latérale d'une largeur maximum de 9 cm qui peut varier d'un coureur à l'autre. Ceci signifie que les fédérations nationales doivent également fournir des cuissards de course nationaux à leurs coureurs.

Les coureurs d'une même équipe nationale doivent porter un cuissard identique lors d'une même épreuve, à l'exception des espaces publicitaires inclus dans une bande latérale de 9 cm de large, qui peuvent être différents d'un coureur à l'autre. Cela signifie que les fédérations nationales doivent également fournir à leurs coureurs des cuissards nationaux.

Les directeurs sportifs doivent par conséquent présenter le maillot et le cuissard long national au collège des commissaires lors de la confirmation des partants.

1.3.057 Les espaces publicitaires, tels que détaillés dans la brochure « charte graphique maillots UCI » sont utilisés à souhait par la Fédération Nationale - [charte graphique maillots UCI](#)

La publicité sur le maillot et le cuissard peut être différente d'un coureur à l'autre. Le design du maillot et du cuissard peut être différent d'une catégorie de coureur à l'autre.

La publicité sur un pantalon de protection des épreuves de descente en mountain bike, de trial et de BMX n'est pas soumise à la restriction publicitaire du cuissard.

De plus, le nom du coureur peut figurer sur le dos du maillot.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent par analogie aux autres vêtements portés pendant la compétition (impermeables, vestes d'hiver, etc).

4.3.011

Maillot

Le maillot doit être à manches longues qui doivent descendre jusqu'aux poignets du coureur. Les maillots utilisés lors des épreuves de descente doivent être conçus et vendus spécifiquement pour la pratique du BMX Racing ou du mountain bike de descente. Les maillots de cyclisme sur route, les combinaisons moulantes et les ensembles une-pièce comprenant à la fois le maillot et le pantalon / short ne sont pas autorisés lors des épreuves de descente.

Le maillot doit être ajusté au niveau de la taille, ou rentré dans le pantalon avant le départ, afin d'éviter toute gêne.

Pantalon

Les pantalons longs ou les shorts accompagné des genouillères et protège-tibias appropriés sont autorisés. Ces pantalons, ou shorts, doivent être conçus et vendus spécifiquement à des fins de protection pour la pratique du BMX Racing ou du mountain bike de descente. Les pantalons du genre décrit ci-dessus doivent être constitués d'une seule pièce et fabriqués dans un matériau résistant aux déchirures. Ils doivent entièrement recouvrir les deux jambes et descendre jusque juste au-dessus de la chaussure ou de la cheville. Les shorts du genre décrit ci-dessus doivent être constitués d'une seule pièce et fabriqués dans un matériau résistant aux déchirures.

Ils doivent être portés en même temps que des protections appropriées pour les jambes, couvrant l'ensemble du genou et du tibia jusque juste au-dessus de la cheville.

4.3.012 Le port, aussi bien en compétition qu'à l'entraînement sur le parcours, d'un casque de protection intégrale et attaché, est obligatoire. Le casque doit être équipé d'une visière. Le port d'un casque à visage découvert est interdit.

4.3.013 L'UCI recommande fortement de porter les accessoires de protection suivants :

- protection dorsale, protection des coudes, des genoux et des épaules faites de matériaux rigides ;
- protection de la nuque et des cervicales ;
- rembourrage des tibias et des cuisses ;
- pantalon long, ample et fabriqué en matériau résistant à la déchirure incluant des protections du genou et du tibia ou un pantalon court, ample et fabriqué en matériau résistant à la déchirure accompagné de protège-genoux et protège-tibias avec une surface rigide;
- maillot à manches longues ;
- gants protégeant les doigts.

Le même vélo doit être utilisé pour les 2 épreuves.

L'utilisation des pneus à clous sera règlementée selon les conditions de la piste.

12. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Les dispositions suivantes s'appliquent aux cérémonies protocolaires :

9.1.044 Dans les 10 minutes qui suivent le terme de chaque discipline (à moins de dispositions contraires dûment consignées dans un communiqué officiel), le champion du monde, le/la deuxième et le/la troisième classé/es doivent être prêt/es pour la cérémonie protocolaire qui s'effectue sous la responsabilité du président du collège des commissaires.

9.1.046 Les coureurs se présenteront en tenue de course, revêtus de leur maillot national, sans casquette, bandeau ou lunettes et ce jusqu'au moment où ils quitteront l'enceinte prévue pour la cérémonie protocolaire.

9.1.050 Un champion du monde pourra revêtir le maillot identifiant son titre et portant la publicité réglementaire de son ou de ses sponsors principaux au plus tôt le lendemain du jour où il lui aura été remis.

9.1.051 Toute infraction aux dispositions des articles 9.1.044 à 9.1.050 ci-dessus sera sanctionnée d'une amende de CHF 2000 à CHF 10 000. Une amende plus élevée peut être prononcée suivant l'avantage tiré de l'infraction.

13. BAREME DE PRIX

Les prix sont versés aux Fédérations Nationales qui sont alors responsable de transférer l'argent aux coureurs.

14.OFFICIELS

Collège des Commissaires

Président

BARUFFI Giorgio

ITA

Assistant Chef Commissaire

TAM Csilla

HUN

15.ADRESSES UTILES

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur les Championnats du Monde Snow Bike UCI 2024, veuillez contacter les entités suivantes :

UCI

Union Cycliste Internationale

Allée Ferdi Kübler 12

1860 Aigle, Switzerland

Téléphone +41 24 468 58 11

Site internet: www.uci.ch

Peter Van Den Abeele

Directeur des Sports

Peter.vandenabeele@uci.ch

Annelise Torrent Day

Manager Off-Road

annelise.torrentday@uci.ch

Caroline Constantin

Coordinatrice Mountain Bike

caroline.constantin@uci.ch

16.PLAN DU SITE

A publier prochainement

17.PLAN DU PARCOURS

Piste : Linga

A publier prochainement